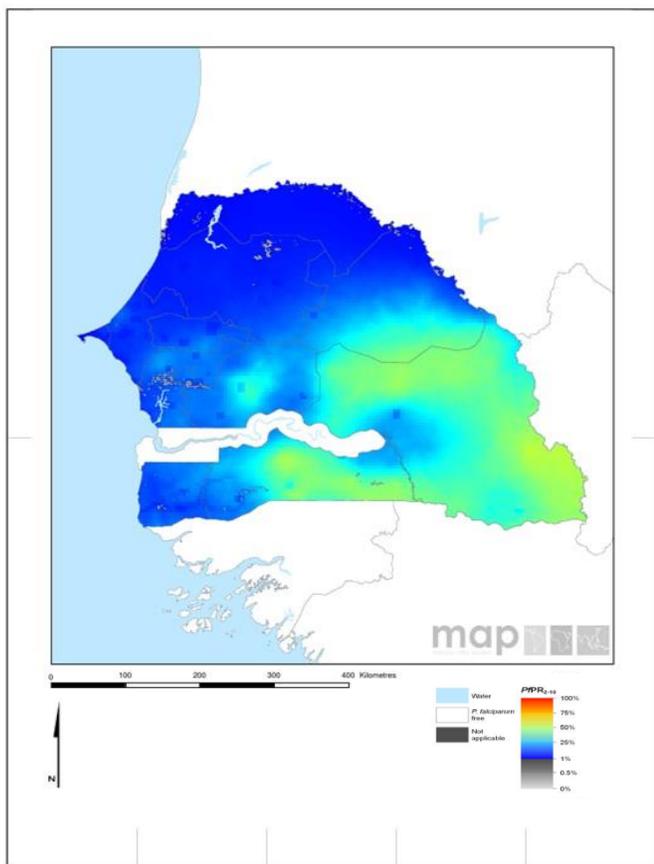


Carte de Score pour la Redevabilité et l'Action



Mesures

Produits de base : financement et contrôle budgétaire	
Prévisions de 2020 visant le financement de MILD (pourcentage du besoin)	100
Prévisions de 2020 visant le financement des TDR par le secteur public (pourcentage du besoin)	100
Prévisions de 2020 visant le financement des CTA par le secteur public (pourcentage du besoin)	100
Notation de la Banque mondiale concernant la gestion du secteur public et les institutions 2018 (CPIA groupe D)	3.5
Suivi de la résistance aux insecticides, mise en place et impact	
Cours sur les insecticides avec focus sur la résistance des moustiques dans des sites sentinelles représentatifs confirmés depuis 2010	4
Résistance aux insecticides suivie depuis 2015 et données déclarées à l'OMS	
Plan national de surveillance et de gestion de la résistance aux insecticides	
Le pays déclare avoir lancé la campagne "Zéro Palu ! Je m'engage "	
Échelle de mise en oeuvre de la PEC-C (2017)	
Couverture opérationnelle MILD/PID (% population à risque)	100
En bonne voie de réduire l'incidence de ≥40 % d'ici 2020 (par rapport à 2015)	
En bonne voie de réduire la mortalité de ≥40 % d'ici 2020 (par rapport à 2015)	
Indicateurs témoins de la santé maternelle et infantile et des MTN	
Couverture du traitement de masse contre les maladies tropicales négligées (indice MTN, %) (2018)	17
Estimation du pourcentage de la population atteinte du VIH et ayant accès à la thérapie antirétrovirale (2018)	63
Estimation du pourcentage d'enfants (0 à 14 ans) atteints du VIH et ayant accès à la thérapie antirétrovirale (2018)	31
% des accouchements assistés par un accoucheur ou une accoucheuse compétente	68
Soins postnataux (dans les 48 heures)	77
Allaitement maternel exclusif (% enfants < 6 mois)	42
Couverture Vitamine A 2018(2 doses)	57
Vaccins DTC3 2018 parmi les bébés de 0-11 mois	81

Légende

	Cible atteinte ou sur la bonne voie
	Progrès mais effort supplémentaire requis
	Pas en bonne voie
	Sans données
	Non applicable

Les nombres annuels déclarés s'élèvent à 536 745 cas de paludisme en 2018 et 555 décès.

Paludisme

Maintenir les services de santé essentiels pendant la pandémie de COVID-19

Partout en Afrique, la pandémie de COVID-19 met les systèmes de santé à rude épreuve. Sous le fardeau additionnel de COVID-19, ils doivent maintenir leurs services ordinaires contre les autres maladies. Afin de prévenir une morbidité et une mortalité étendues, il est indispensable de continuer à assurer la prestation d'interventions essentielles et vitales durant cette période difficile, comme celles de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et adolescente, y compris contre le paludisme.

L'OMS souligne l'importance critique d'efforts soutenus de prévention, détection et traitement du paludisme pendant la pandémie de COVID-19. Il est crucial d'assurer la continuité des services de prévention et de traitement du paludisme, y compris la distribution de moustiquaires imprégnées d'insecticide et la pulvérisation intradomestique à effet rémanent, de même que la chimioprévention chez les femmes enceintes et les enfants en bas âge (par traitement préventif intermittent pendant la grossesse et chimioprévention du paludisme saisonnier). Toute intervention doit considérer l'importance de la baisse de la mortalité imputable au paludisme aussi bien que la sécurité des communautés et des travailleurs de la santé, étant donné la contagiosité de COVID-19.

Pour le Sénégal, il faudra absolument que le pays maintienne ses services de santé essentiels, y compris la prise en charge des cas de paludisme. Sans cette campagne MILD 2020, associée au maintien de la prise en charge des cas, il y aura recrudescence des cas et de la mortalité associée au paludisme. Dans le pire des cas, où l'on aurait une réduction de 75 % de l'accès aux médicaments antipaludiques efficaces, l'OMS estime qu'il pourrait y avoir une recrudescence de 19,5 % des cas de paludisme et de 79,9 % des décès imputables à la maladie au Sénégal. Il s'agirait là d'un renversement complet des progrès considérables de réduction de la mortalité enregistrés ces 20 dernières années dans la lutte contre le paludisme.

Le Fonds mondial

Le Fonds mondial a annoncé que le Sénégal recevra, pour la période 2021-2023, une allocation de 69,6 millions d'euros destinée au renforcement de ses systèmes de santé et de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme. Le Fonds mondial a déterminé le montant total de l'allocation en fonction de la charge de la maladie et du niveau de revenu du pays, entre autres facteurs. Une proportion spécifique du total est également affectée au composant paludisme, selon une formule mise au point par le Fonds mondial en fonction de différents facteurs, dont la charge de la maladie et les débours antérieurs. Pour le Sénégal, ce montant est calculé à 32,8 millions d'euros. Les allocations aux composants de maladie individuels ne sont pas fixes et peuvent être ajustées suivant les décisions prises au niveau du pays. Le Sénégal est invité à assurer l'affectation à la lutte contre le paludisme de ressources issues de son allocation globale du Fonds mondial ainsi que de ressources intérieures, pour le maintien des acquis de ces dernières années.

Progrès

Le Sénégal a mis en œuvre la PCCi à l'échelle du pays. Le pays surveille la résistance aux insecticides depuis 2015 et a déclaré les résultats de sa démarche à l'OMS. Le pays a finalisé récemment son plan de surveillance et gestion de la résistance aux insecticides. Le Sénégal s'est assuré des ressources suffisantes au maintien de la couverture universelle des interventions essentielles de lutte contre le paludisme en 2020 et a distribué suffisamment de MILD pour atteindre la couverture opérationnelle universelle

dans la population à risque ciblée. Le Sénégal a amélioré considérablement ses mécanismes de suivi et de redevabilité par la mise au point d'une carte de score pour le contrôle et l'élimination du paludisme. Le Sénégal a mis en place de solides systèmes de gestion du secteur public et a atteint une cote Cluster D CPIA de 3.5. Le Sénégal est le premier pays à avoir lancé la campagne « Zéro Palu ! Je m'engage ».

Impact

Les nombres annuels déclarés s'élèvent à 536 745 cas de paludisme en 2018 et 555 décès.

Principaux problèmes et difficultés

- Hausse déclarée de la mortalité du paludisme entre 2015 et 2018.
- Maintien des interventions essentielles et vitales pendant la pandémie de COVID-19, notamment de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et adolescente, y compris contre le paludisme.

Mesures clés recommandées précédemment

Objectif	Mesure	Délai d'accomplissement suggéré	Progrès	Commentaires - activités/accomplissements clés depuis le dernier rapport trimestriel
Résoudre la question du financement.	Assurer la soumission de la demande de financement au FM d'ici T2 2020 et assurer l'affectation de ressources à la lutte contre le paludisme dans une mesure suffisante au maintien des acquis de ces dernières années.	T2 2020		Résultat non encore échu.

Nouvelle mesure clé recommandée

Objectif	Mesure	Délai d'accomplissement suggéré
Impact	Assurer le maintien et la mise en œuvre des services contre le paludisme, y compris la prise en charge des cas et le contrôle des vecteurs, conformément aux directives appropriées pendant la pandémie de COVID-19.	T4 2020

SRMNIA et MTN

Progrès

Le Sénégal a atteint une couverture élevée au niveau des interventions témoins de la SRMNIA concernant le DTC3 et les soins postnatals, accroissant par ailleurs récemment sa couverture de la thérapie antirétrovirale chez les enfants et au niveau de sa population globale, ainsi que concernant l'assistance à l'accouchement par un personnel de santé qualifié. Le pays a amélioré ses mécanismes de suivi et de redevabilité par la mise au point d'une carte de Score de Santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et adolescente.

Les progrès réalisés sur le plan des maladies tropicales négligées (MTN) au Sénégal se mesurent au moyen d'un indice composite calculé d'après la couverture de la chimiothérapie préventive atteinte pour la filariose lymphatique, l'onchocercose, la schistosomiase, les géohelminthiases et le trachome. La couverture de la chimiothérapie préventive au Sénégal est élevée pour l'onchocercose (94 %) ; elle n'atteint pas les cibles de l'OMS pour la schistosomiase (67 %), la filariose lymphatique (62 %) et les géohelminthiases (34 %) et n'a pas été mise en œuvre pour le trachome (0%).

Globalement, l'indice de couverture de la chimiothérapie préventive des MTN au Sénégal en 2018 est faible (17), en forte baisse par rapport à la valeur d'indice 2017 (71).

Mesures clés recommandées précédemment

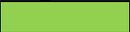
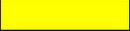
Objectif	Mesure	Délai d'accomplissement suggéré	Progrès	Commentaires - activités/accomplissements clés depuis le dernier rapport trimestriel
SRMNIA ¹ : Optimiser la qualité des soins.	Rechercher et résoudre les raisons du déclin de la couverture DTC3.	T2 2020		Résultat non encore échu.
MTN	Chercher à accroître la chimiothérapie préventive pour les géohelminthiases, la filariose lymphatique et la schistosomiase pour atteindre les cibles de l'OMS, à l'image de l'onchocercose, et mettre la CP en œuvre pour le trachome.	T2 2020		En raison de fonds limités, le pays n'a couvert que quelques districts soutenus par OMVS et USAID. Pour les districts restants, le pays cherche à mobiliser les fonds nécessaires.

Le Sénégal a répondu favorablement à la mesure de SRMNIA recommandée pour résoudre le problème de la faible couverture de la thérapie antirétrovirale chez les enfants, en hausse observée depuis peu.

Nouvelle mesure clé recommandée

Objectif	Mesure	Délai d'accomplissement suggéré
SRMNIA ¹ : Impact	Assurer le maintien et la mise en œuvre des services SRMNIA essentiels conformément aux directives appropriées pendant la pandémie de COVID-19.	T4 2020

Légende

	Mesure accomplie
	Progrès
	Pas de progrès
	Résultat non encore échu.

¹Mesures de SRMNIA, mesures recommandées et réponse suivies par l'OMS.